

Groupement Forestier de « Nom »
Adresse
N°SIRET
Code APE
Capital social €
Gérant

À
M. le Président du tribunal judiciaire de Béziers
93 avenue du Président Wilson
Cité judiciaire
34500 BÉZIERS

à le

**REQUÊTE AU PRÉSIDENT DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
Aux fins de dispense de pièce**

Monsieur le Président,

Gérant du Groupement forestier de « Nom », je travaille à mettre le groupement forestier en conformité du point de vue administratif et l'obtention d'un Kbis conforme aux dernières décisions de l'assemblée générale, notamment l'élection des gérants, est une priorité.

En effet, sans Kbis, pas d'accès au compte bancaire et pas de gestion financière possible, pourtant vitale afin de payer les impôts fonciers, les charges et les assurances obligatoires. La réalisation des coupes de bois dans le cadre de la gestion forestière du groupement ainsi que les coupes nécessaires du fait des dégâts causés par la récente tempête Nils sont également compromises.

L'identification des sociétaires reste difficile du fait des différentes successions. Les parts sociales étant des biens mobiliers, les notaires les oublient régulièrement lors du partage. De plus, les indivisions se suivent et le nombre d'indivisaires croît exponentiellement multipliant ainsi les associés qui ne se manifestent pas, par ignorance de ce bien, ou qui considèrent que l'acte de notoriété sera plus cher que la valeur des parts dont ils hériteraient et ne font donc rien pour se faire connaître.

La situation du groupement forestier est préoccupante, la gestion de sa forêt demande des décisions qui ne peuvent être prises sans légitimité de la gérance. Or, je suis dans l'impossibilité matérielle d'identifier la totalité des associés afin de produire les documents exigés par le greffe du Tribunal de commerce pour chaque sociétaire.

C'est pourquoi je sollicite de votre bienveillance, en application du 4^e alinéa de l'article R123-84 du Code de commerce, la dispense de la pièce prévue au 1^o de l'article R123-54 de ce même code pour les sociétaires du groupement forestier.

Cette dispense me permettra de mettre à jour, sur le site de l'INPI, les éléments utiles à la délivrance du Kbis par le greffe du Tribunal de commerce de Béziers.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la situation du groupement forestier de « Nom » que je représente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom et Signature